

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE de BEURLAY**

~~~~~

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 24 mars 2015**

~~~~~

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 mars 2015.

**Etaient présents :** Messieurs Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, madame Gaëlle DALAIS, monsieur René BERTON, mesdames Christelle JARRIGE, Michelle DUMAS PREVOS, Danièle DOAN VAN, Liliane ANDRÉ, Annick MOUHÉ, messieurs Stéphane MONCEAU, Emmanuel ROY, madame Magali LABBEY et monsieur Mathieu GESLOT.

**Absents excusés :** Philippe MATHIEU et Carolle ROULIN.

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- Vote des Comptes de Gestion 2014, Commune et CCAS
- Vote des Comptes Administratifs 2014, Commune et CCAS
- Vote des Budgets 2015, Commune et CCAS
- Questions diverses

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**VOTE DES BUDGETS**

Avec la participation de Monsieur DELFOUR, percepteur et comptable de la commune, de madame BILLIE Nicolle, secrétaire, présentation du compte de gestion 2014, du compte administratif 2014, du budget primitif 2015 pour la Commune et le CCAS.

Après avoir entendu toutes les propositions, le conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents toutes les recettes et les dépenses proposées.

Le conseil municipal vote **les taux d'imposition 2015** comme suit :

- taxe d'habitation	9.60 %
- foncier bâti	16.15 %
- foncier non bâti	51.52 %

Taux augmenté de 1.5 % par rapport à l'année précédente à 8 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

**BUDGETS COMMUNE 2015**

**Section de fonctionnement**

Dépenses	596 906.09 €
Recettes	596 906.09 €

**Section investissement**

Dépenses	99 551.74 €
Recettes	99 551.74 €

La section investissement comprend :

- Voirie, éclairage public, révision du PLU, aire de jeux, rénovation du bourg, bureau agence postale, rénovation vestiaires foot, etc...

### **Budget CCAS**

#### ***Section de fonctionnement***

Dépenses	1 904.57 €
Recettes	1 904.57 €

#### ***Section d'investissement***

NEANT

Le Compte de Gestion, le Compte Administratif et le budget de la commune et du CCAS sont votés à l'unanimité par les membres présents.

Les Comptes-Administratifs et les budgets sont consultables en mairie.

### **SUBVENTIONS ACCORDEES POUR 2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 1 abstention, décide de verser les sommes suivantes à l'article 6574 aux associations dénommées ci-dessous :

ACCA (chasse)	500.00 €
Jumelage	100.00 €
Anciens combattants	100.00 €
Association du moulin	100.00 €
Bibliobus	65.00 €
Vovinam Viet Vo Dao	320.00 €
FOOTBALL CLUB Beurlaisien	500.00 €
Ligue nationale cancer	50.00 €
Secours catholique	50.00 €
SOL CAM PO	50.00 €
Maëva Song	462.00 €
Chansons Divines	100.00 €

Elles seront attribuées selon les nouveaux critères.

Le Comité des fêtes, les Lutins de Beurlay, le Rendez-vous des petits bambins et le Club Liberty ne sollicitent pas de subventions.

### **ECOLES : ENFANTS HORS COMMUNE DE BEURLAY**

Monsieur le Maire fait part, aux membres du conseil municipal :

Il fut un temps où, pour ne pas fermer une classe, la commune a accepté d'inscrire, aux écoles, des enfants n'habitant pas la commune. De plus, cela rendait service aux parents, mais pas à notre commune qui prenait en charge les frais de scolarité.

A ce jour, les Maires, des communes voisines, ne sont pas satisfaits de voir les enfants de leur commune s'inscrire à BEURLAY et sans leur avis.

Pour la prochaine rentrée scolaire, les classes de petites sections et maternelle sont saturées et les inscriptions ne sont pas terminées, turnover du locatif, maisons en cours de vente, mutations,...

Dans un avenir proche la commune aura à développer des zones constructibles, cette évolution aura des incidences sur notre école, dotée d'un très bon enseignement et de locaux neufs. Sur la durée nous verrons comment nous gérerons les effectifs sans aller vers une 3eme maternelle.

L'ensemble du conseil est de cet avis, notre école est pour les enfants de Beurlay, les écoles aux alentours doivent aussi maintenir un effectif dont seuls les maires sont les premiers consultés pour les inscriptions dans leurs établissements scolaires.

## TOUR DE TABLE

MACAUD Olivier :

- Commission « personnes âgées » : la visite des personnes a pris un peu de retard mais progresse tout de même.
- PLU : nous sommes en attente des nouvelles du cabinet d'études et de la fin d'attente des délais légaux. La prochaine étape sera l'approbation et l'arrêt du PLU.
- Le marché, l'Agence Postale : il est suggéré de mettre des flyers dans les communes avoisinantes pour faire connaître ces services.

ROY Emmanuel :

- Un lampadaire ne fonctionne pas très bien au Chauroy.
- Un câble « télécom » est mal accroché aux Angibeaux, il menace de céder.
- Il faut changer le destinataire des factures internet.

-

JARRIGE Christelle :

- Le bulletin bimestriel est en cours, il sera accompagné d'une enquête concernant la bibliothèque et distribué avant le 1<sup>er</sup> avril.

ANDRÉ Liliane :

- Des administrés souhaiteraient qu'il y ait une épicerie sur la commune. Un bail court encore sur le bâtiment « ancienne COOP », il ne peut pas être repris actuellement.
- Un concert, gratuit, aura lieu à l'Eglise de BEURLAY, le 24 avril 2015.

GESLOT Mathieu :

- La rue de la Croix est en très mauvais état.
- Les volets de l'ancienne étude notariale sont à la peinture.
- Les appartements loués, sont équipés de détecteur de fumée.

DALAIS Gaëlle :

- Conseil d'écoles : des remarques sont faites au sujet de la sécurité :
  - o à la salle des fêtes, il faut enlever les barres qui se trouvent en travers des portes,
  - o les chariots, portant les tapis du Vovinam Viet Vo Dao, ne doivent pas être devant les issues de secours,
  - o les rideaux ne sont pas ignifugés. Nous y remédions.
  - o L'alarme incendie, aux écoles, ne fonctionne pas bien.
- Les menus cantines sont peaufinés par certains parents. Tous les mois, un nouveau thème est proposé.

BERTON René :

- Il faut nettoyer le passage allant des écoles vers la salle des fêtes, des chiens s'y oublient trop souvent,
- Les pots à fleurs, devant la salle des fêtes, ne sont pas très jolis, ne peut-on pas les enlever ?

-

GANDAUBER Gérard :

- L'éclairage du terrain de foot : le devis, revu à la baisse, est signé, la réparation ne va pas tarder,
- Merci à Magali LABBEY pour son investissement dans la future aire de jeux,
- Le projet éolien est classé sans suite, la commune est trop près de la base de SAINT-AGNANT, les mâts, trop hauts, seraient un danger pour les avions,
- Le 11 avril 2015, l'après-midi, les écoles organisent « la fête de la science » à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H00.